



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## développement durable

Question écrite n° 115836

### Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la multiplication des agendas 21 locaux. Au moment où de nombreuses collectivités locales et des structures intercommunales travaillent à l'élaboration de ce type de document, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment. Ces procédures sans doute utiles, nécessitent cependant d'engager des dépenses non négligeables. De même, il convient de souligner qu'elles ne prennent pas toujours en compte le contexte extérieur aux collectivités considérées et qu'ainsi il existe de réels risques de voir les mêmes problématiques abordées par les différentes collectivités d'un même territoire. Ces études redondantes à bien des égards peuvent présenter un intérêt limité.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Rochebloine](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115836

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 août 2011, page 8284

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)